



MONTRÉAL SÉCURITAIRE POUR LES JEUNES : DIALOGUE SUR L'INTERVENTION EN PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

RAPPORT DE CONSULTATION

PRÉSENTÉ À :
**SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE
VILLE DE MONTRÉAL**

14 mars 2022

Crédits

Analyse et rédaction (INM)

Camille Batal, agente de projet
Josselyn Guillarmou, analyste-rédacteur
Christine Demers, chargée de projet sénior

Équipe de projet et d'animation (INM)

Christine Demers, chargée de projet sénior
Josselyn Guillarmou, analyste-rédacteur
Clara Leroy, agente de mobilisation
Mathilde Lafortune, agente de communication
Jessica Perrin, chargée de projet
Malorie Flon, directrice du développement

Marianik Gagnon, conseillère principale et coordonnatrice, participation publique
Camille Batal, agente de projet
Céleste Cendrie, agente de projet en service civique
Élisabeth Fluet-Asselin, agente de projet
Matthieu Bardin, chargé de projet sénior
Nancy Roberge, conseillère stratégique
Samuel Geny, agent de projet en service civique
Sophie Blanchet-Vaugeois, agente de projet
Sophie Racine Méndez, agente de projet

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999
Télécopieur : 514 934-6330
Courriel : inm@inm.qc.ca
www.inm.qc.ca

Pour citer ce document

INM. « Montréal sécuritaire pour les jeunes : dialogue sur l'intervention en prévention de la violence. Rapport de consultation ». Montréal, 14 mars 2022.
inm.qc.ca/SDIS-prevention-violences-jeunes

Faits saillants

Face au constat d'une montée de la violence commise et subie par les jeunes, la Ville de Montréal a souhaité renforcer la capacité d'action des milieux en prévention de la violence. Pour ce faire, le Service de la Diversité et de l'Inclusion sociale (SDIS) a regroupé les partenaires communautaires et institutionnels œuvrant en prévention de la délinquance et de la violence chez les jeunes dans le but de :

- Dégager une compréhension commune du phénomène de la violence chez les jeunes;
- Mettre en lumière les initiatives porteuses de prévention;
- Favoriser la collaboration et le développement d'une vision intégrée entre les parties prenantes en prévention de la violence chez les jeunes;
- Travailler collectivement autour de thématiques spécifiques en prévention de la violence;
- Alimenter la réflexion municipale en matière de sécurité urbaine et contrer les phénomènes de violences commises et subies.

La rencontre intitulée « Montréal sécuritaire pour les jeunes : dialogue sur l'intervention en prévention de la violence » a été organisée les 7 et 8 décembre 2021. Elle a réuni une centaine de partenaires communautaires et institutionnels du SDIS qui interviennent directement auprès des jeunes à risque de violence.

L'INM a accompagné le SDIS dans la démarche d'information et d'échange avec les partenaires, la conception et l'animation de l'événement et l'analyse des résultats des deux demi-journées de la rencontre. La présente section synthétise les faits saillants de la rencontre.

Séance du 7 décembre 2021 : S'informer pour développer une compréhension commune

La première demi-journée de la rencontre a réuni sept panélistes représentant différentes expertises en matière de violence commise et subie par les jeunes.

Première partie : Au coeur des données probantes

1. Aperçu général de la violence commise et subie chez les jeunes à Montréal

- La présentation du *Rapport sur la violence commise et subie chez les jeunes de Montréal* du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) visait à mieux comprendre le phénomène de la violence chez les jeunes de moins de 25 ans, à partir d'une collecte de données policières issues du Programme DUC 2.2 du Ministère de la Sécurité publique du Québec.

- Parmi les faits saillants du rapport, on retient que :
 - Les arrondissements les plus vulnérables selon l'indice canadien de défavorisation multiple (ICDM) sont : Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Saint-Léonard. L'ICDM combine notamment des sous-indices comme la dépendance économique, la vulnérabilité situationnelle et l'instabilité résidentielle.
 - Les cinq formes de violences les plus subies par les jeunes sont : les voies de fait (43,1 %), les agressions armées et l'infliction de lésions (20,5 %), les vols qualifiés (12,8 %), les agressions sexuelles (12,1 %) et les menaces (11,6 %).
 - Les cinq formes de violences les plus commises par les jeunes sont : les voies de fait (45,6 %), les agressions armées et l'infliction de lésions (19,7 %), les vols qualifiés (14,5 %), le harcèlement criminel (5,6 %) et les menaces (14,5%).
 - Parmi les quatre espaces de vie les plus fréquentés par les jeunes (privé, public intérieur, public extérieur, scolaire), c'est dans l'espace privé que l'on recense le plus de cas d'infractions déclarées à la police.
- À partir de ces observations, le CIPC recommande de :
 - Tenir compte de l'espace de vie dans le choix de l'intervention à privilégier.
 - Prendre en considération les points chauds de la Ville et évaluer les effets qu'une intervention préventive peut avoir sur le déplacement de la criminalité.

2. Présentation du *Plan stratégique en matière de violence armée* et de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR)

- Le *Plan stratégique en matière de violence armée* du SPVM repose sur deux piliers... :
 - Une stratégie intégrée et concertée
 - L'engagement des parties prenantes
- ...ainsi que quatre orientations stratégiques :
 - Assumer son rôle de leader dans les quartiers
 - Assurer l'interopérabilité entre les unités du SPVM et les autres organisations policières
 - Favoriser une responsabilité partagée en matière de lutte contre la violence armée
 - Rehausser le sentiment de sécurité
- Le SPVM mise sur une coordination des démarches en fonction des préoccupations citoyennes, de l'implication des quartiers, et de partenariats ciblés.
- Parmi les mesures mises en place dans le cadre de ce plan stratégique, l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) a pour mandat de :
 - Favoriser un travail policier proactif basé sur les préoccupations citoyennes et les enjeux de sécurité urbaine
 - Miser sur une approche partenariale synergique impliquant les citoyennes et les citoyens
 - Intervenir activement face aux problématiques émergentes de sécurité publique

- Créer des occasions d'échange en vue de renforcer le lien de confiance entre les diverses clientèles et les policiers
- Bonifier le rapprochement avec les communautés afin de démystifier les rôles des policiers et des intervenants et de favoriser une compréhension commune des réalités vécues tout en agissant sur le sentiment de sécurité
- Établir un partenariat centré sur les enjeux de cohabitation sociale et de sécurité urbaine avec les organismes et représentants des milieux de vie
- Apporter une réponse anticipative et participative à la résolution de problème

Deuxième partie : Le projet ACTES de *L'Anonyme*, un projet inspirant

- Le projet ACTES (activités cliniques traite et exploitation sexuelle) de *L'Anonyme* a été créé en 2019 pour prévenir le proxénétisme et les violences sexuelles.
- Le « volet groupe » du projet comprend des activités spécialement conçues pour des jeunes contrevenants. Ces activités se veulent stimulantes et ludiques, peuvent porter sur des sujets sensibles, et visent à créer un lien avec les jeunes, à développer la relation de confiance et à les mobiliser.
- Cette présentation a été suivie d'un premier témoignage d'un intervenant à *L'Anonyme*, qui a partagé son parcours de vie et son implication passée au sein d'un groupe violent. Celui-ci a notamment parlé du besoin de reconnaissance et d'identification que vont chercher les jeunes auprès de leurs pairs, du manque d'opportunités qui leur sont offertes, de la consommation de drogues, ou encore de son initiation à des pratiques frauduleuses le menant jusqu'au proxénétisme.
- Un « volet individuel » complète le projet ACTES et vise à réaliser des interventions auprès de jeunes qui font l'expérience des gangs criminels. Ce volet consiste à former et à accompagner des personnes qui ont déjà vécu ce type d'expériences afin qu'elles deviennent des pairs-aidants et soutiennent l'intervention auprès des jeunes.
- Un second intervenant à *L'Anonyme* a partagé un témoignage sur son parcours, de son enfance au sein d'une famille qu'il qualifie de « dysfonctionnelle » en raison de l'absence de son père, à son implication dans des gangs criminels qui sera suivie de fréquents épisodes d'incarcération. Conscient que son parcours lui confère une crédibilité que d'autres ne peuvent avoir, il estime que les jeunes se sentent davantage compris et peuvent s'identifier à lui.

Séance du 8 décembre 2021 : Dialoguer pour mettre en lumière de bonnes pratiques

La deuxième demi-journée de la rencontre a réuni quatre panélistes qui ont présenté des initiatives porteuses en prévention de la violence chez les jeunes, à travers :

- l'approche en travail de rue;
- l'intervention par l'employabilité;
- la prévention par le sport;

- l'accompagnement de jeunes judiciairisés.

La rencontre s'est poursuivie avec des ateliers de discussion et d'échanges autour de ces quatre thématiques d'intervention qui ont permis de cibler plusieurs bonnes pratiques et actions à entreprendre auprès des jeunes (1), au sein des démarches (2) et entre les acteurs impliqués (3).

1. Bâtir des liens de confiance avec les jeunes grâce à des interventions inclusives, personnalisées et adaptées à leurs besoins

- **Valoriser la place des jeunes au sein des démarches, et ce dès la conception des projets et des interventions**

- **Offrir un accompagnement personnalisé et sur le long terme**

- Bâtir un lien de confiance et développer une certaine proximité avec les jeunes.
- Offrir un accompagnement durable grâce à la présence de personnes formées et investies.
- Diminuer la fréquence de renouvellement des équipes de terrain grâce à une continuité des financements.

- **Concevoir le travail de rue et de milieu comme une philosophie d'intervention pour autonomiser les jeunes, dans le but de :**

- Orienter les jeunes vers les bonnes ressources.
- Offrir une palette d'outils pour leur permettre de consolider leurs compétences.
- Mettre en place un filet de sécurité pour leur permettre de progresser.

2. Offrir une complémentarité et une diversité d'approches inspirantes pour susciter l'intérêt des jeunes

- **Mieux comprendre les facteurs de risque pouvant mener à la violence**

- Mener une réflexion sur les causes profondes qui peuvent mener les jeunes à la violence, dont les iniquités sociales et les injustices, le racisme systémique, l'exclusion sociale, la marginalisation.
- Offrir aux jeunes des activités de proximité qui soient accessibles financièrement, voire gratuites.
- Penser les démarches au cœur des environnements dans lesquels évoluent les jeunes, dans une perspective complémentaire entre l'école, la famille et la communauté.
- Développer davantage d'espaces pour que les jeunes qui ont subi et subissent des situations de discrimination puissent exprimer leurs souffrances.
- Travailler sur les compétences sociales des jeunes.

- **Soutenir la complémentarité des approches et des projets**

- Laisser aux jeunes le choix des activités qu'ils et elles souhaitent entreprendre.

L'employabilité

- Assurer un accompagnement personnalisé.
- Outiller les jeunes pour qu'ils puissent s'adapter à un marché du travail en constante évolution.
- Ne pas promouvoir l'employabilité au détriment de la scolarisation.
- Offrir des emplois de qualité.
- Proposer aux jeunes de rendre des services à la communauté en échange d'une compensation financière.

L'intervention par le sport

- Envisager le sport comme un médium d'intervention, soit un outil pour intéresser les jeunes et pour mener des interventions.
- Identifier les conditions d'encadrement et d'environnement favorables à la réussite de ce type d'intervention.
- Diriger les jeunes qui ont des ambitions sportives vers les bonnes ressources.
- Faire encadrer les activités par un intervenant et un entraîneur instructeur.

Autres types de projets

- Développer des initiatives dans le domaine de la culture.
- Initier les jeunes à l'engagement citoyen.
- Organiser des camps de rupture.
- Mettre en place des projets en milieu carcéral.

● Promouvoir des approches plus représentatives des enjeux et des jeunes

- Élargir l'offre de projets à destination des filles et des adolescentes.
- Faire la lumière sur les risques auxquels les filles sont exposées dans leur vie quotidienne et adapter les démarches afin d'éviter de reproduire ces violences.
- Proposer des activités non mixtes.
- Organiser des ateliers de prévention de la violence et de cyberharcèlement.
- Assurer une meilleure représentation de la diversité au sein des équipes d'intervention.
- Intégrer des figures d'influence positive aux interventions.
- Consolider un élément majeur dans la relation entre les intervenants et les jeunes : la crédibilité.
- Déconstruire l'idée des modèles de réussite des jeunes, sans pour autant renier ou s'opposer à leurs centres d'intérêt.
- Valoriser les témoignages, les parcours de vie inspirants et intégrer des pairs aidants dans les projets.

3. Renforcer les collaborations entre partenaires pour mener des missions structurantes sur le long terme

- **Créer et pérenniser des approches partenariales pour assurer le continuum de services et faciliter la transférabilité des projets**
 - Permettre la transférabilité des approches.
 - Veiller sur les initiatives porteuses et leur diffusion.
 - Favoriser l'arrimage, le développement de passerelles, la création de partenariats et la coordination inter organismes.
 - Soutenir la création (ou la promotion) d'instances de concertation entre les intervenants.
 - Renforcer les communautés de pratiques existantes.
 - Développer une bonne connaissance des besoins, mais aussi du milieu et des partenaires avec lesquels travailler.
 - Référencer et accompagner les jeunes vers les ressources qui répondent bien à leurs besoins.
 - Envisager la création d'une plateforme virtuelle afin de faciliter la communication et le réseautage entre partenaires.
 - Avoir le réflexe de créer des espaces de rencontre et d'échanges entre intervenants, même informels.

- **Maintenir une relation de collaboration entre la police et les acteurs en prévention de la violence**
 - Encourager le déploiement d'une police de proximité.
 - Organiser des rencontres entre les agents de police et les intervenants pour encourager une compréhension mutuelle, de la confiance et un respect du travail de chacun.
 - Sensibiliser et démystifier le travail de la police auprès des intervenants et des jeunes, notamment en vulgarisant le fonctionnement du système judiciaire, la défense des droits et libertés et le rôle de la police.
 - Promouvoir la complémentarité du travail de rue et des services de police et travailler en co-construction sur différents projets.
 - Mieux partager les responsabilités ainsi que les sources de financement et décentraliser certains pouvoirs.
 - Organiser des rencontres entre les jeunes, les services de police et la police communautaire.
 - Mettre en place des mécanismes de discussion entre les services de police, les intervenants et les jeunes dans le but de développer une meilleure compréhension de phénomènes comme le racisme systémique ou la discrimination et s'engager à agir pour les combattre.

- **Revoir les modalités de financement par mission et accroître les ressources disponibles**
 - Financer les organismes communautaires à la mission et augmenter les financements disponibles pour des interventions plus pérennes.

Table des matières

Faits saillants	3
Table des matières	9
Liste des sigles	11
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	12
Mise en contexte	12
Objectifs poursuivis	12
Mandat de l'INM	13
Étapes de la démarche	13
Objectifs des activités consultatives	13
Programme des activités	14
Stratégies de mobilisation	15
Bilan de participation	15
Appréciation des activités consultatives	16
Analyse et rédaction du rapport	17
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	18
1. Séance du 7 décembre 2021 : S'informer pour développer une compréhension commune	18
1.1. Première partie : Au coeur des données probantes	18
1.1.1. Aperçu général de la violence commise et subie chez les jeunes à Montréal	18
1.1.2. Présentation du <i>Plan stratégique en matière de violence armée</i> et de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR)	20
1.2. Deuxième partie : Le projet ACTES de <i>L'Anonyme</i> , un projet inspirant	21
2. Séance du 8 décembre 2021 : Dialoguer pour mettre en lumière de bonnes pratiques	25
2.1. Bâtir des liens de confiance avec les jeunes grâce à des interventions inclusives, personnalisées et adaptées à leurs besoins	25
2.1.1. Valoriser la place des jeunes au sein des démarches	25
2.1.2. Offrir un accompagnement personnalisé et sur le long terme	26
2.1.3. Concevoir le travail de rue et de milieu comme une philosophie d'intervention pour autonomiser les jeunes	27
2.2. Offrir une complémentarité et une diversité d'approches inspirantes pour susciter l'intérêt des jeunes	28
2.2.1. Mieux comprendre les facteurs de risque pouvant mener à la violence	28

2.2.2. Soutenir la complémentarité des approches et des projets	29
2.2.3. Promouvoir des approches plus représentatives des enjeux et des jeunes	34
2.3. Renforcer les collaborations entre partenaires pour mener des missions structurantes sur le long terme	36
2.3.1. Créer et pérenniser des approches partenariales pour assurer le continuum de services et faciliter la transférabilité des projets	36
2.3.2. Maintenir une relation de collaboration entre la police et les acteurs en prévention de la violence	38
2.3.3. Revoir les modalités de financement par mission et accroître les ressources disponibles	39
Conclusion	41
Annexe 1 : Représentations visuelles des questions brise-glace	42
Annexe 2 : Idées de thèmes et de sujets à aborder lors du prochain forum organisé par le SPVM	45

Liste des sigles

CIPC	Centre international pour la prévention de la criminalité
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CJE	Carrefour jeunesse emploi
ECCR	Équipe de concertation communautaire et de rapprochement du SPVM
ICDM	Indicateur canadien de défavorisation multiple
INM	Institut du Nouveau Monde
IUJD	Institut universitaire Jeunes en difficulté
MDJ	Maison de jeunes
RÉSAL	Réseau d'échange et de soutien aux actions locales
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SDIS	Service de la diversité et de l'inclusion sociale



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Mise en contexte

Fortement marquée par un débat public sur la violence par armes à feu, l'année 2021 s'est clôturée par un bilan sombre en matière de sécurité publique à Montréal avec 37 homicides, dont trois victimes mineures¹. 2022 s'est ouverte dès janvier avec la mort d'un adolescent de 17 ans abattu en pleine rue dans la métropole², ravivant les mobilisations citoyennes et les réactions d'organismes communautaires impliqués dans la prévention de la violence commise et subie par les jeunes. Ces violences en contexte urbain ne sont toutefois pas nouvelles et le phénomène est également documenté dans plusieurs grandes villes canadiennes et nord-américaines³. Il n'en reste pas moins que le contexte actuel génère d'importantes inquiétudes auprès des parents et des jeunes et une forme de découragement pour les organismes et acteurs de terrain qui vivent ces violences au quotidien. Pour faire face à la situation, différentes mesures gouvernementales et municipales ont été annoncées ces derniers mois en vue notamment d'accroître le financement dédié à la prévention de la criminalité. Le gouvernement du Québec a ainsi annoncé en décembre 2021 vouloir investir 52 millions de dollars sur cinq ans en prévention dans la lutte contre les armes à feu⁴ et la Ville de Montréal a augmenté le budget du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) de 45 millions de dollars pour 2022, pour atteindre 724,1 millions de dollars⁵. La Ville de Montréal a également annoncé la bonification de son budget au Service de la Diversité et de l'Inclusion sociale (SDIS) dès 2022. Désormais, 5 millions de dollars par an seront affectés à la prévention de la violence auprès des jeunes et à la sécurité urbaine⁶.

¹ Mayssa Ferah. « Homicide en 2021 à Montréal : Le plus sombre bilan en 10 ans », *La Presse*, 30 décembre 2021. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2021-12-30/homicides-en-2021-a-montreal/le-plus-sombre-bilan-en-10-ans.php>

² « Un adolescent de 17 ans victime du premier meurtre à Montréal en 2022 », *Le Devoir*, 13 janvier 2021. <https://www.ledevoir.com/societe/660459/un-adolescent-de-17-ans-tue-par-balles-dans-le-plateau-mont-royal>

³ Sandrine Vieira et Laurianne Croteau. « Montréal est-elle une ville dangereuse? », *Le Devoir*, 5 novembre 2021. <https://www.ledevoir.com/societe/645144/elections-municipales-montreal-est-elle-une-ville-dangereuse>

⁴ Gouvernement du Québec. « Lutte contre les armes à feu et la criminalité : 52 M\$ pour la prévention », 5 décembre 2021. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/lutte-contre-les-armes-a-feu-et-la-criminalite-52-m-pour-la-prevention-36751>

⁵ Ville de Montréal. « Montréal présente son budget 2022 et son PDI 2022-2031 », 22 décembre 2021. <https://montreal.ca/actualites/montreal-presente-son-budget-2022-et-son-pdi-2022-2031-24779>

⁶ Ville de Montréal. « La Ville de Montréal investit 5 M\$ dans la prévention de la violence auprès des jeunes et en sécurité urbaine », 1^{er} septembre 2021. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798.42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=33895

Objectifs poursuivis

Face à ces constats, la Ville de Montréal a souhaité renforcer la capacité d'action des milieux en prévention de la violence. Pour ce faire, le Service de la Diversité et de l'Inclusion sociale (SDIS) a regroupé les partenaires communautaires et institutionnels œuvrant en prévention de la délinquance et de la violence chez les jeunes.

Mandat de l'INM

L'INM a eu le mandat de concevoir et de gérer une démarche d'information et d'échange avec les partenaires. La démarche souhaitait aborder la réalité de terrain et les bonnes pratiques dans le but d'améliorer les services offerts aux jeunes en matière de prévention de la violence, notamment en amont de l'évaluation prochaine *du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2020-2022* de la Ville de Montréal.

Des rencontres de préparation de l'événement avec un comité aviseur composé de représentants du SDIS et de membres du Réseau d'échange et de soutien aux actions locales (RESAL)⁷ ont permis d'orienter la programmation, d'identifier les experts à solliciter comme conférenciers et de valider l'approche de l'événement.

Pour ce mandat, l'INM a été chargé de :

- Concevoir et réaliser l'événement en collaboration avec les différentes parties prenantes (SDIS, comité aviseur, panélistes, équipe événement, etc.);
- Produire les outils d'animation, de collecte de données et le visuel de l'événement;
- Communiquer l'événement aux personnes invitées et gérer les inscriptions;
- Assurer l'animation principale et l'animation des groupes de discussion, la prise de notes et la gestion technique et logistique de l'événement;
- Évaluer la satisfaction des participants;
- Produire un rapport public de consultation.

Étapes de la démarche

Objectifs des activités consultatives

Les objectifs de la démarche étaient les suivants :

- Dégager une compréhension commune du phénomène de la violence chez les jeunes;
- Mettre en lumière les initiatives porteuses de prévention;
- Favoriser la collaboration et le développement d'une vision intégrée entre les parties prenantes en prévention de la violence chez les jeunes;

⁷ Réseau d'échange et de soutien aux actions locales. <https://www.resal-mtl.com/>

- Travailler collectivement autour de thématiques spécifiques en prévention de la violence;
- Alimenter la réflexion municipale en matière de sécurité urbaine et contrer les phénomènes de violences commises et subies.

Programme des activités

La rencontre en ligne qui a été organisée s'intitulait « Montréal sécuritaire pour les jeunes : dialogue sur l'intervention en prévention de la violence » et a eu lieu les 7 et 8 décembre 2021 en après-midi. Elle a réuni une centaine de partenaires communautaires et institutionnels du SDIS qui interviennent directement auprès des jeunes à risque de violence.

Mardi 7 décembre 2021

La première demi-journée a pris la forme d'un panel de discussion qui a réuni des personnes expertes de la thématique permettant aux participantes et aux participants de prendre connaissance des données les plus à jour sur les facteurs de risques de la violence à Montréal, de la réalité du travail sur le terrain et de témoignages de personnes ayant été impliquées dans une situation de violence et qui ont par la suite changé de trajectoire pour intervenir positivement sur le sujet. Les présentations étaient toutes suivies d'une période d'échanges avec le public.

- Mot de bienvenue par Ramana Zanfongnon, Cheffe de division, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal;
- *Aperçu général de la violence commise et subie chez les jeunes à Montréal* par Pascale-Marie Cantin, Analyste au Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC);
- *Présentation de l'équipe de concertation communautaire et de rapprochement* par Sébastien de Montigny, Inspecteur-Chef du Service Gendarmerie Nord-Est et Steve Thouin, Commandant et chef de la section ECCR, du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- *Projet ACTES de L'Anonyme*, un projet inspirant, mise en contexte et témoignages par René-André Brisebois, Coordonnateur professionnel de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) et du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal, Katherine Lapierre, Chargée de projet en sexologie à *L'Anonyme*, ainsi que deux intervenants à *L'Anonyme*.

Mercredi 8 décembre 2021

La deuxième demi-journée a réuni quatre panélistes permettant de découvrir des initiatives porteuses en prévention de la violence chez les jeunes, soit : l'approche en travail de rue, l'intervention par l'employabilité, la prévention par le sport et l'accompagnement de jeunes judiciairisés. La rencontre s'est poursuivie avec des ateliers de discussion et d'échanges autour de ces quatre thématiques d'intervention et visait à permettre aux personnes consultées de

réfléchir collectivement aux besoins sur le terrain, à identifier des pistes de solution innovantes en prévention de la violence, et des pistes de révision du *Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes*. Les discussions ont été menées en groupes d'en moyenne 8 personnes et la plénière leur a permis de rapporter les résultats de leur discussion en grand groupe.

- Mot de bienvenue par Yan Tremblay, Conseiller responsable de la gestion du programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal;
- Travail de rue : approche transversale d'intervention par Martin Pagé, Directeur général de Dopamine;
- Intervention par l'employabilité par Al Mac Clain Sénat, Intervenant de proximité à l'Équipe RDP et charpentier-menuisier;
- Prévention par le sport par Nicolas Lachance-Barbeau, Coordonnateur de l'école d'arts martiaux à RAP Jeunesse;
- Service d'accompagnement aux jeunes judiciarisés par Arij Riahi, Avocate et directrice des projets spéciaux à la Clinique Juridique du Grand Montréal.

Stratégies de mobilisation

Trois semaines avant l'événement, un courriel pour réserver les dates de l'événement a été envoyé aux personnes ciblées par le SDIS dont la présence était souhaitée. Un courriel complémentaire sur la programmation et le lien pour s'inscrire a ensuite été acheminé de nouveau à la liste d'invités deux semaines avant l'événement et un courriel de rappel leur a également été envoyé trois jours avant la fin des inscriptions. Un visuel et un titre accrocheur ont été produits pour susciter leur intérêt à participer.

Bilan de participation

105 personnes étaient inscrites à l'événement : 99 personnes le jour 1 et 74 personnes le jour 2. 105 personnes se sont présentées le jour 1 et 72 personnes se sont présentées le jour 2. 56 % des personnes inscrites provenaient du milieu communautaire, 37 % du milieu institutionnel et 7 % d'un autre type de milieu. Elles provenaient des arrondissements suivants : Tout Montréal (20); Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (15); Saint-Léonard (10); Montréal-Nord (9); Anjou (8); Ahuntsic-Cartierville (7); Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (7); Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (7); Le Sud-Ouest (5); Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (4); Pierrefonds-Roxboro (4); Saint-Laurent (3); Ville-Marie (3); Lachine (2); Plateau-Mont-Royal (1); Autre (7).

Tableau 1 : Fonction des personnes inscrites

Fonction	Nombre
Conseiller / Conseillère / Agent conseiller / Agente conseillère / Analyste-conseil	31
Directeur / Directrice	22
Coordonnateur / Coordinatrice	13
Travailleur / Travailleuse de rue ou de milieu	9
Intervenant / Intervenante	7
Responsable du secteur ou des communications ou des activités	6
Chef / Cheffe de division ou de section ou d'équipe	5
Autre	19

À l'inscription, les personnes invitées devaient classer par ordre de préférence les thématiques proposées pour l'atelier de discussion du 8 décembre 2021 :

- 74 % des personnes inscrites ont classé « Travail de rue : approche transversale d'intervention » en première ou deuxième position;
- 51 % ont fait de même pour « Service d'accompagnement aux jeunes judiciarisés »;
- 49 % ont fait de même pour « Prévention par le sport »;
- 26 % ont fait de même pour « Intervention par l'employabilité ».

Appréciation des activités consultatives

La grande majorité des personnes ayant participé à la rencontre se sont dites très satisfaites de l'expérience, tant du point de vue de la durée de la rencontre, que de l'animation principale ou en sous-groupes, des présentations et des périodes d'échanges. Quelques personnes ont toutefois manifesté une certaine forme de lassitude face à des constats connus depuis plusieurs années et au manque d'engagement politique sur la question. Afin d'améliorer la formule, plusieurs personnes ont suggéré de plus largement diffuser l'événement, ainsi que d'approfondir les discussions sur les expériences et pratiques prometteuses et transférables. Enfin, plusieurs personnes ont proposé de développer davantage de mécanismes et d'opportunités d'échanges avec le SPVM dans le but de renforcer la collaboration entre la police et le milieu communautaire.

Analyse et rédaction du rapport

Pour rédiger ce rapport, l'INM a procédé à l'analyse des résultats des deux demi-journées de consultation, et en particulier des discussions en sous-groupes du 8 décembre 2021. Le rapport est structuré à partir des deux séances de consultation et selon les thèmes les plus récurrents qui ont été abordés. Chaque section présente la synthèse et non l'inventaire des contributions.

Dans le processus d'analyse, ont été considérées tant la récurrence des opinions émises que la clarté de l'argumentation et des informations fournies pour déterminer l'importance à accorder aux différents points de vue. Des citations ont été choisies et incluses dans le rapport pour leur valeur illustrative et représentative des propos des personnes participantes.

L'INM n'a pas vérifié si les commentaires des personnes consultées s'appuyaient sur des données scientifiques à jour ni n'en a fait une évaluation factuelle. De même, il ne nous appartenait pas de porter un jugement sur la pertinence des commentaires faits lors des diverses séances de consultation, mais plutôt d'en faire la synthèse tout en faisant ressortir les tendances, les convergences et les divergences.

La participation aux activités étant volontaire, les résultats représentent l'opinion des personnes s'étant exprimées et ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population.



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

1. Séance du 7 décembre 2021 : S’informer pour développer une compréhension commune

La première demi-journée de la rencontre a réuni sept panélistes représentant différentes expertises en matière de violence commise et subie par les jeunes. Celles-ci ont d’abord exposé des données chiffrées sur la violence à Montréal (1.1) puis ont partagé les premiers résultats d’un projet mis en place sur le terrain ainsi que les témoignages de deux intervenants ayant été impliqués dans une situation de violence (1.2). Les présentations étaient toutes suivies d’une période d’échanges avec le public.

1.1. Première partie : Au coeur des données probantes

1.1.1. Aperçu général de la violence commise et subie chez les jeunes à Montréal

Pascale-Marie Cantin, analyste au Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), a présenté les résultats du *Rapport sur la violence commise et subie chez les jeunes de Montréal*⁸. Ce rapport, mandaté par la Ville de Montréal, a été réalisé au printemps 2021 par le CIPC, un organisme international non gouvernemental basé à Montréal qui a pour mission de promouvoir et de soutenir l’élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes, et d’outils efficaces, favorisant le développement de sociétés et communautés plus inclusives et plus sûres. L’articulation du CIPC avec le milieu montréalais et la Ville se fait, entre autres, par son implication au sein de nombreux arrondissements en tant qu’experts-conseils et analystes et aussi à travers la structure du RÉNAL, que le CIPC coordonne. Le rapport s’appuie notamment sur une analyse de données policières collectées entre 2015 et 2019 du Programme DUC 2.2 du Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Cette présentation visait à mieux comprendre le phénomène de la violence chez les jeunes de moins de 25 ans dans l’ensemble du territoire de l’île de Montréal, d’un point de vue statistique. Parmi les données présentées, le CIPC a choisi introduit quatre grands thèmes :

⁸ Centre international pour la prévention de la criminalité. *Rapport sur la violence commise et subie chez les jeunes*, 2^e édition, septembre 2021. https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-violence-subie-et-commise-chez-les-jeunes_CIPC_2021.pdf

- 1) une carte de la défavorisation multiple de Montréal réalisée à partir de l'indice de défavorisation multiple (ICDM), une analyse en termes d'événements impliquant les jeunes signalés à la police, et des crimes contre la personne commis et subis par les personnes âgées de moins de 25 ans;
- 2) le portrait statistique des cinq formes de violence les plus subies et commises par les jeunes à Montréal provenant d'une analyse sur la criminalité fondée sur une approche par espace de vie;
- 3) une carte des points chauds de la violence subie chez les jeunes provenant d'une analyse détaillée du volume d'infractions en fonction des espaces de vie, en plus d'une présentation de graphiques indiquant l'évolution des infractions les plus subies et commises chez les jeunes;
- 4) les points à retenir et les principales recommandations.

Parmi les faits saillants du rapport, on retient que :

- L'ICDM, développé par Statistiques Canada, combine notamment des sous-indices comme la dépendance économique, la vulnérabilité situationnelle et l'instabilité résidentielle. L'analyse cartographique de ces données permet d'observer que l'Est comporte davantage de zones vulnérables, en particulier à Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Saint-Léonard. D'autres poches de défavorisation existent également dans les secteurs Centre et Sud-Ouest de l'île de Montréal. On dénote entre autres un point chaud concentré principalement au centre-ville, ce qui est caractéristique des centres urbains considérant les dynamiques et les flux de déplacements dans ce type de zones.
- Les cinq formes de violences les plus subies par les jeunes sont : les voies de fait (43,1 %), les agressions armées et l'infliction de lésions (20,5 %), les vols qualifiés (12,8 %), les agressions sexuelles (12,1 %) et les menaces (11,6 %). Les cinq formes de violences les plus commises par les jeunes sont : les voies de fait (45,6 %), les agressions armées et l'infliction de lésions (19,7 %), les vols qualifiés (14,5 %), le harcèlement criminel (5,6 %) et les menaces (14,5 %).
- Parmi les quatre espaces de vie les plus fréquentés par les jeunes, c'est dans l'espace privé que l'on recense le plus de cas de violence subie (voies de fait, agressions armées, agressions sexuelles, vols qualifiés et menaces) et commise (voies de fait, agressions armées, vols qualifiés, menaces et harcèlement criminel) déclarés à la police, suivi de l'espace public extérieur, de l'espace public intérieur et du milieu scolaire.

À partir de ces observations, le CIPC recommande notamment de :

- Tenir compte de l'espace de vie dans le choix de l'intervention à privilégier. Cela implique notamment d'adapter les projets en fonction des enjeux de sécurité propres à chaque situation (par exemple, l'approche systémique semble plus appropriée dans le

milieu scolaire alors que la création d'un contexte communautaire protecteur semble plus efficace dans l'espace public intérieur).

- Prendre en considération les points chauds de la Ville et évaluer les effets qu'une intervention préventive peut avoir sur le déplacement de la criminalité et sur la diffusion des bénéfices d'une telle intervention.

La période d'échange avec le public a permis de préciser plusieurs éléments n'ayant pas été abordés dans la présentation, dont : l'analyse différenciée de la violence selon les sexes et les âges, la représentation des points chauds à partir de données absolues et non relatives, l'utilisation de données gouvernementales et policières, la perception d'une augmentation de la violence à Montréal sur le court et le long terme et le développement d'une approche intégrée pour prévenir la violence. Ces échanges ont également permis au CIPC d'inviter le public à consulter différents rapports sur la violence à Montréal se basant sur des données quantitatives et qualitatives⁹.

1.1.2. Présentation du *Plan stratégique en matière de violence armée* et de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR)

Sébastien de Montigny, Inspecteur-Chef et Chef du Service Gendarmerie Nord-Est responsable de la stratégie de lutte contre la violence armée au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a commencé sa présentation du *Plan stratégique en matière de violence armée* du SPVM par une donnée permettant de mieux comprendre l'ampleur du problème :



Depuis le 1^{er} janvier 2021, sur le territoire du SPVM, on dénombre [au 7 décembre 2021] 183 événements en lien avec trois formes de crimes : la décharge d'armes à feu, les tentatives de meurtre et les meurtres. Comparativement à la même date en 2020, on en dénombrait 141. Il y a donc une augmentation de ces crimes violents.



- Sébastien de Montigny, Inspecteur-Chef et Chef du Service Gendarmerie Nord-Est du SPVM, 7 décembre 2021

Le plan stratégique du SPVM repose sur deux piliers... :

- Une stratégie intégrée et concertée
- L'engagement des parties prenantes

...ainsi que quatre orientations stratégiques :

- Assumer son rôle de leader dans les quartiers

⁹ Rapports thématiques du Centre international pour la prévention de la criminalité. <https://cipc-icpc.org/rapports-thematiques/>

- Assurer l'interopérabilité entre les unités du SPVM et les autres organisations policières
- Favoriser une responsabilité partagée en matière de lutte contre la violence armée
- Rehausser le sentiment de sécurité

Ce plan regroupe 43 activités regroupées selon 5 grands axes (gendarmerie, enquête, renseignement, communication, et prévention). Se voulant concret et évolutif, ce plan a pour ambition d'évoluer en fonction de la réalité sur le terrain et des retours des partenaires et de la communauté. Sébastien de Montigny a notamment insisté sur le fait que les opérations policières seules ne peuvent résoudre le problème de la violence armée à Montréal. Pour ce faire, le SPVM mise sur une coordination des démarches en fonction des préoccupations citoyennes, de l'implication des quartiers, et de partenariats ciblés.

Dans la deuxième partie de la présentation, Steve Thouin, Commandant et Chef de la section ECCR au SPVM, a présenté l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement. Déployée dans le centre-ville de Montréal depuis 2021 dans le cadre du *Plan stratégique en matière de violence armée* du SPVM, l'ECCR vise à se rapprocher de la population.

L'ECCR a pour mandat de :

- Favoriser un travail policier proactif basé sur les préoccupations citoyennes et les enjeux de sécurité urbaine
- Miser sur une approche partenariale synergique impliquant les citoyennes et les citoyens
- Intervenir activement face aux problématiques émergentes de sécurité publique
- Créer des occasions d'échange en vue de renforcer le lien de confiance entre les diverses clientèles et les policiers
- Bonifier le rapprochement avec les communautés afin de démystifier les rôles des policiers et des intervenants et de favoriser une compréhension commune des réalités vécues tout en agissant sur le sentiment de sécurité
- Établir un partenariat centré sur les enjeux de cohabitation sociale et de sécurité urbaine avec les organismes et représentants des milieux de vie
- Apporter une réponse anticipative et participative à la résolution de problème

Ce projet consiste notamment à aller à la rencontre des citoyennes et citoyens et des organismes communautaires pour discuter de leurs préoccupations actuelles ou émergentes et à développer des liens stratégiques avec les différents partenaires et organismes. Steve Thouin a conclu sa présentation en insistant sur la responsabilité partagée qui incombe aux différentes parties prenantes impliquées, dont la police, les partenaires, les arrondissements ou encore la communauté.

La période d'échange avec le public a permis d'aborder divers enjeux relatifs au trafic d'armes à feu et aux profils des personnes impliquées dans la violence armée. Selon le SPVM, la

violence par armes à feu serait majoritairement commise par des gangs de rue criminalisés, mais relativement désorganisés. La pandémie de COVID-19 aurait également joué un rôle dans l'augmentation des cas de violence armée, tout comme l'augmentation des violences en ligne sur les réseaux sociaux qui se transposeraient sur le terrain. Des questions sur la coordination et la concertation communautaire avec les partenaires ont également été posées par le public. Enfin, une question sur la confiance de la population à l'égard de la police a permis au SPVM d'insister sur l'importance de déployer des équipes de proximité sur le terrain et de se rapprocher des communautés, et notamment des jeunes, afin d'instaurer une relation de confiance.

1.2. Deuxième partie : Le projet ACTES de *L'Anonyme*, un projet inspirant

Le projet ACTES (activités cliniques traite et exploitation sexuelle) de *L'Anonyme* a été présenté par René-André Brisebois, coordonnateur professionnel de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) et du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal, et Katherine Lapierre, chargée de projet en sexologie à *L'Anonyme*.

Né en 2019 à l'initiative de l'IUJD du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal en partenariat avec *L'Anonyme* et d'autres partenaires comme PACT de rue, ce projet a été développé afin de prévenir le proxénétisme et les violences sexuelles. Il a été conçu à la suite d'un laboratoire d'idées tenu entre 2010 et 2017 et qui visait à trouver des initiatives porteuses. Ce laboratoire a révélé que c'est dès l'adolescence que les jeunes commencent à s'intéresser au proxénétisme et aux gangs criminalisés. Une opportunité de financement a permis de développer le projet et un comité d'experts a été réuni à cet effet. Celui-ci était composé de partenaires engagés tels que des intervenants d'expérience, un chercheur pour l'évaluation et des jeunes. C'est d'ailleurs un des éléments novateurs de ce projet de s'être associé à des jeunes contrevenants qui ont connu le milieu de la délinquance et du proxénétisme. L'action concertée est au cœur du projet afin de favoriser une vision et une action commune basée sur les meilleures pratiques et qui répond à un besoin identifié collectivement.

Le « volet groupe » du projet comprend des activités spécialement conçues pour des jeunes contrevenants. Ces activités se veulent stimulantes et ludiques, peuvent porter sur des sujets sensibles, et visent à créer un lien avec les jeunes, à développer la relation de confiance et à mobiliser les jeunes autour du projet. Des capsules vidéo ont été produites et ont constitué une accroche gagnante pour susciter l'intérêt des jeunes¹⁰.

Cette première présentation a été suivie du témoignage d'un intervenant à *L'Anonyme*, qui a partagé son parcours de vie et son implication passée au sein d'un groupe violent.

¹⁰ Vidéo promotionnelle développée par le Projet ACTES, 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=CKNxklkju5s>



Afin de ne pas être une victime, j'ai commencé à me tenir avec des gens qui me ressemblaient... J'ai commencé à m'impliquer dans des choses. J'ai jamais été forcé, mais quand t'es avec le groupe, tu ne veux pas être mis de côté. Et puis, à un moment donné, tu es face à un ultimatum : soit t'en fais partie, soit on ne se tient plus avec toi.



- Intervenant à *L'Anonyme*, 7 décembre 2021

Cet intervenant a notamment parlé du besoin de reconnaissance et d'identification que vont chercher les jeunes auprès de leurs pairs et du manque d'opportunités qui leur sont présentées pour se développer. Lui et ses camarades sont ainsi tombés dans l'univers de la drogue, de la fraude et, plus tard, du proxénétisme.



Les hommes qui avaient du succès dans le quartier, ce n'étaient pas des hommes d'affaires, mais des vendeurs de drogues, des fraudeurs et des proxénètes. On n'avait pas d'autres modèles.



- Intervenant à *L'Anonyme*, 7 décembre 2021

Des personnes inspirantes ont par la suite croisé son chemin, lui permettant de croire en lui et lui offrant des opportunités de s'en sortir.



Il y a eu des gens qui ont cru en moi, qui m'ont permis de croire en moi, qui m'ont fait comprendre que je n'étais pas défini par mes erreurs... Il y a des gens dans le système qui ont le cœur à la bonne place et qui veulent voir des jeunes s'épanouir. On a besoin que ces acteurs continuent de tendre la main aux jeunes.



- Intervenant à *L'Anonyme*, 7 décembre 2021

Suite à ce témoignage, des précisions ont été apportées sur les ateliers offerts aux jeunes ciblés et qui misent sur l'importance de l'éducation à la sexualité. *L'Anonyme*, qui travaille avec une approche de réduction des risques et détient plus de 15 ans d'expérience dans ce domaine, a développé des ateliers sur les thèmes du consentement sexuel, des stéréotypes de genre, des relations amoureuses égalitaires, de la pornographie, des violences dans les relations amoureuses et du proxénétisme.

Un « volet individuel » complète le projet ACTES et vise à réaliser des interventions auprès de jeunes qui font l'expérience des gangs criminels. Ce volet consiste à former et à accompagner des personnes qui ont déjà vécu ce type d'expériences afin qu'elles deviennent des pairs-aidants et soutiennent l'intervention auprès des jeunes.

Un second intervenant à *L'Anonyme* a fait part d'un autre témoignage sur son parcours au sein de gangs criminels. Grandissant au sein d'une famille qu'il qualifie de « dysfonctionnelle » en

raison de l'absence de son père, il est repéré à l'âge de 14 ans par un gang puis passera plus de la moitié de sa vie en prison, entre ses 15 et ses 26 ans. Alors dépendant à l'alcool et aux drogues, l'intervenant témoigne du manque du soutien qu'il a vécu.



Les policiers et les psychoéducateurs ne parlaient pas de ce que tu pouvais faire, mais plutôt de ce que tu faisais de mal.



- Intervenant à L'Anonyme, 7 décembre 2021

Depuis sa sortie de prison, cet intervenant s'est soigné, a changé d'entourage et travaille désormais pour L'Anonyme, où il partage son « expertise de la vie ». Il est donc maintenant de ceux qui sèment des graines chez les jeunes et les font réfléchir. Conscient que son parcours lui confère une crédibilité que d'autres ne peuvent avoir, il estime que les jeunes se sentent davantage compris et peuvent s'identifier à lui.

Manifestement intéressées par la présentation et les témoignages des deux intervenants, les personnes consultées ont échangé sur divers aspects soulevés par le projet, dont :

- le référencement des jeunes qui ont besoin d'être soutenus et accompagnés, qui passe par la création de liens de qualité avec les organismes;
- l'importance de l'éducation et de la sensibilisation aux techniques de recrutement des gangs criminalisés;
- les profils des jeunes vulnérables à cerner pour pouvoir mieux les repérer en tant qu'intervenant, faisant ressortir le cumul des facteurs de risques comme étant aussi important que l'identification de jeunes dont les besoins ne sont pas comblés et renforçant ainsi l'intérêt de travailler sur les forces et les compétences des jeunes;
- l'importance pour les jeunes qui veulent s'en sortir de rencontrer des intervenants ouverts, qui s'intéressent à eux et qui sont présents à différents moments de leur vie;
- un facteur de réussite important du projet ACTES : des personnes engagées comme intervenants qui sont traitées sans distinction, comme des intervenants à part entière.



La valorisation du savoir expérientiel est une force trop souvent négligée.



- Personne consultée, 7 décembre 2021

2. Séance du 8 décembre 2021 : Dialoguer pour mettre en lumière de bonnes pratiques

La deuxième demi-journée de la rencontre a réuni quatre panélistes qui ont présenté des initiatives porteuses en prévention de la violence chez les jeunes, à travers : l'approche en travail de rue, l'intervention par l'employabilité, la prévention par le sport et l'accompagnement de jeunes judiciairisés. La rencontre s'est poursuivie avec des ateliers de discussion et d'échanges autour de ces quatre thématiques d'intervention. Cette consultation a permis d'identifier trois échelles d'intervention en prévention de la violence qui ciblent plusieurs bonnes pratiques à entreprendre à différents niveaux, soit : auprès des jeunes (2.1), au sein des démarches (2.2), et entre les acteurs impliqués (2.3).

2.1. Bâtir des liens de confiance avec les jeunes grâce à des interventions inclusives, personnalisées et adaptées à leurs besoins

2.1.1. Valoriser la place des jeunes au sein des démarches

Largement abordée durant la rencontre, la place des jeunes au sein des démarches en prévention de la violence a fait l'objet de nombreux commentaires qui insistent sur la pertinence des initiatives développées « par et pour les jeunes ».

À ce sujet, les personnes consultées ont principalement souligné l'importance de :

- Prendre le temps d'être à l'écoute des jeunes, de leurs passions et intérêts;
- Observer davantage et essayer de mieux comprendre les jeunes, en se défaisant autant que possible des préjugés à leur égard;
- Favoriser la rétroaction des jeunes sur les démarches pour susciter leur engagement.



L'idée, c'est de permettre aux jeunes de reprendre du pouvoir sur leur existence. Il faut remettre les jeunes au centre des démarches. Est-ce qu'on demande aux jeunes leur opinion? Jamais. Il faudrait relancer les jeunes tout le temps. Ils ont des pistes de solution directement. Il y a aussi des choses bien qui se passent dans ces quartiers.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Accorder une place prépondérante aux jeunes dès la conception des projets et des interventions apparaît incontournable pour leur permettre de s'appropriier ces projets, mais aussi pour concevoir des mesures adaptées à leurs besoins. De plus, une conception inclusive des démarches permettrait de répondre en partie aux difficultés en lien avec la mobilisation des jeunes, sujet largement abordé lors des discussions en sous-groupes. À ce propos, le

projet ACTES de *L'Anonyme* a particulièrement marqué les esprits des personnes consultées pour qui les témoignages des deux intervenants attestent de la place centrale qu'y occupent les jeunes, offrant ainsi des modèles inspirants (voir [Partie 2.2.3. Promouvoir des approches plus représentatives des enjeux et des jeunes](#)).

2.1.2. Offrir un accompagnement personnalisé et sur le long terme

Avoir les moyens de bâtir un lien de confiance et développer une certaine proximité avec les jeunes est également revenu très souvent dans les conversations comme une condition essentielle à la réussite des interventions en prévention de la violence. Les personnes consultées invitent donc à envisager les exemples suivants comme des conditions indispensables à la construction et au maintien de ce lien de confiance :

- La présence de personnes formées et investies, voire passionnées par ce qu'elles proposent, et susceptibles de devenir des figures inspirantes, auxquelles peuvent s'identifier les jeunes (voir [Partie 2.2.3. Promouvoir des approches plus représentatives des enjeux et des jeunes](#)).
- La diminution de la fréquence de renouvellement des équipes de terrain pour éviter d'avoir à recréer sans cesse des ponts entre les jeunes et les intervenants et pour offrir une écoute et de l'accompagnement individualisés sur le long terme. Pour plusieurs personnes, le renouvellement fréquent (tous les 6 mois à un an) des postes d'intervention compromet le travail de rue par exemple, notamment car un travail préalable et chronophage est nécessaire pour chaque nouvel intervenant afin de lui permettre de connaître son milieu, de développer son expertise et de faire le lien avec les autres intervenants.
- La nécessité d'assurer une continuité des financements garantissant le maintien en poste des intervenants (voir [Partie 2.3.3. Revoir les modalités de financement par mission et accroître les ressources disponibles](#)).

Pour plusieurs, la confiance ne peut s'établir que sur le long terme, d'où l'intérêt d'offrir un accompagnement durable. Cela implique notamment de faire preuve de disponibilité, d'ouverture et d'accueil envers les jeunes et de valoriser leurs réussites.

Lors des discussions, plusieurs personnes ont évoqué l'importance de célébrer les victoires des jeunes qui ne sont pas forcément bien entourés et de renforcer leur estime d'eux-mêmes afin de leur permettre d'évoluer plus rapidement. Pour plusieurs, quand on travaille avec les jeunes, il faut également leur rappeler que se tromper et échouer fait partie de tout processus d'apprentissage, d'où l'intérêt de percevoir l'erreur et l'échec non pas comme des finalités, mais bien comme des vecteurs d'apprentissage.

2.1.3. Concevoir le travail de rue et de milieu comme une philosophie d'intervention pour autonomiser les jeunes

Parmi les démarches positives s'adressant directement aux jeunes, le travail de rue, de milieu et de proximité est identifié par les personnes consultées comme un moyen efficace de favoriser l'autonomie des jeunes. Celles-ci le définissent comme :

- Une pratique préventive et innovante qui contribue à contrer la violence chez les jeunes par ses bienfaits transversaux;
- Une approche d'accompagnement personnalisé, bienveillant et professionnel qui permet d'aller vers les jeunes et vise à les autonomiser tout en restant connectée à la communauté plus large.

Selon les personnes consultées, les travailleurs de milieu et de proximité :

- Orientent les jeunes vers les ressources susceptibles de répondre à leurs besoins;
- Offrent une palette d'outils pour permettre aux jeunes de se réaliser et de consolider leurs compétences;
- Mettent en place un filet de sécurité pour permettre aux jeunes de progresser vers leurs rêves, leurs intérêts et le marché du travail;
- Facilitent la mise en place d'une relation de confiance avec les jeunes, leur permettant notamment de se relever plus facilement des échecs et des défis rencontrés tout au long de leur parcours et ainsi d'accéder à une plus grande autonomie.

Les échanges en sous-groupe ont permis d'identifier plusieurs défis qui s'imposent à la pratique du travail de rue. Selon plusieurs personnes consultées, lorsqu'un jeune est déjà impliqué dans la criminalité, on ne peut pas espérer qu'un intervenant puisse le rejoindre par une activité préventive, aussi stimulante soit-elle. Plusieurs intervenants ont ainsi indiqué ne pas se sentir très outillés pour accompagner des jeunes déjà impliqués dans la criminalité et pour faire face aux situations extrêmes, à l'instar des violences armées.

Plusieurs personnes consultées ont aussi exprimé une certaine lassitude à l'idée de discuter de réalités qui existent depuis longtemps et de penser à développer de nouveaux projets au lieu de valoriser les démarches existantes en travail de rue.



On est encore en réaction à des réalités qui existent depuis longtemps. Aujourd'hui, on pense encore aux projets qu'on pourrait mettre en place alors que beaucoup de choses existent déjà dans nos communautés. On devrait arrêter de penser que le travail de rue est un projet, c'est quelque chose qui doit être souhaité et souhaitable. C'est une pratique qui a des vertus reconnues et très transversales. Il faut des décideurs courageux pour faire de la prévention un outil efficace.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Selon les personnes consultées, les travailleurs de rue ont déjà plusieurs outils à leur disposition pour intervenir de manière efficace. Leur bonne connaissance du milieu leur permet de se rapprocher des besoins des jeunes, mais également de cibler les outils les plus appropriés pour poursuivre leur travail personnalisé auprès des jeunes. Pour certaines personnes, des outils leur permettant de miser le plus possible sur l'autonomisation des jeunes et de favoriser l'interdépendance entre la famille et l'intervenant seraient à développer encore davantage pour améliorer la pratique. L'idée de déployer plus d'intervenants et de leur permettre de travailler sur le long terme est aussi revenue à plusieurs reprises dans les discussions.

2.2. Offrir une complémentarité et une diversité d'approches inspirantes pour susciter l'intérêt des jeunes

2.2.1. Mieux comprendre les facteurs de risque pouvant mener à la violence

La nécessité d'agir sur les différents facteurs de risque pouvant mener à la violence a été abordée dans plusieurs sous-groupes de discussion qui identifient en particulier l'exclusion, la marginalisation et la défavorisation comme des éléments cruciaux sur lesquels travailler. Si les personnes consultées estiment qu'il n'est pas évident de régler ces défis complexes et structurels à leur échelle, elles pensent toutefois qu'il est important pour les intervenants de mener une réflexion sur les causes profondes qui peuvent mener les jeunes à la violence. Les facteurs de risque plus individuels ou relationnels ont été peu abordés dans les sous-groupes de discussion, même si quelques personnes nomment la consommation de drogues, la socialisation au sein de groupes criminalisés ou encore l'identification à des références culturelles violentes comme des facteurs de risque à prendre en considération. Une personne propose ainsi de développer davantage d'initiatives de recherches-actions et de recherches participatives sur les facteurs de risque pouvant mener à la violence. Parmi les facteurs de risque largement développés par les personnes consultées, sont notamment évoqués :

- Le système économique qui favorise les iniquités sociales et les injustices et nourrit les facteurs de risque;
- Le racisme systémique dont sont victimes de nombreux jeunes et qui reproduit des situations d'inégalités de traitement et d'exclusion au sein de la société;
- Le système scolaire qui contribue également au phénomène d'exclusion sociale de nombreux jeunes. Plusieurs personnes parlent ainsi d'un phénomène d'auto-exclusion des jeunes du système scolaire qui, dès le primaire, se font dire qu'ils et elles « n'iront pas loin ».



La marginalisation, la stigmatisation... : on doit travailler sur toutes les formes d'exclusion, car c'est un terrain fertile pour une forme de radicalisation violente.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Parmi les pistes de solutions envisagées, les personnes consultées évoquent l'importance de répondre aux besoins matériels de base des jeunes et de leurs familles afin de diminuer leur exclusion et leur défavorisation. À titre de mesure qu'il serait envisageable de mettre en place, il est suggéré de penser à rémunérer les jeunes pour leur investissement au sein de certaines démarches. Les démarches en employabilité sont également plébiscitées par les personnes consultées qui y voient un moyen de répondre aux besoins économiques des jeunes (voir [Partie 2.2.2. Soutenir la complémentarité des approches et des projets](#)). Enfin, plusieurs personnes ont insisté sur l'importance d'offrir aux jeunes des activités de proximité qui soient accessibles financièrement, voire gratuitement, afin que le plus grand nombre puisse y participer.

Plusieurs parlent également de penser les démarches au cœur des environnements dans lesquels évoluent les jeunes, dans une perspective complémentaire entre l'école, la famille et la communauté. À ce propos, l'engagement des parents a été abordé à plusieurs reprises lors des discussions. Certaines personnes consultées avancent l'idée que la souffrance de la jeune génération actuelle serait en partie l'expression de la souffrance des générations précédentes qui vivent des situations de discrimination, d'exclusion et de défavorisation. Soutenir les parents et les associer de façon plus systématique aux projets favoriserait des approches plus intégrées basées sur l'ouverture et l'écoute et dont les chances de réussite seraient plus fortes.

Dans un autre ordre d'idée, des personnes consultées ont proposé de développer davantage d'espaces pour que les jeunes qui ont subi et subissent des situations de discrimination puissent exprimer leurs souffrances.

On évoque également l'importance de travailler sur les compétences sociales des jeunes, et de s'assurer de valoriser ces compétences tout au long de leur parcours scolaire.

2.2.2. Soutenir la complémentarité des approches et des projets

Soucieuses de multiplier les stratégies d'interventions pour répondre aux différents besoins des jeunes, les personnes consultées ont insisté sur la nécessité de développer des approches complémentaires afin de :

- Laisser aux jeunes le choix des activités qu'ils et elles souhaitent entreprendre;
- Rejoindre des publics différents et diversifiés;
- Avoir la souplesse nécessaire pour que les jeunes puissent s'impliquer dans un autre projet, notamment dans le cas où l'adéquation entre un intervenant et un jeune n'est pas optimale.



Ce que je retiens toujours est que la condition de succès première d'une société vis-à-vis d'un problème social, c'est qu'il y ait une palette, une multitude de façons de faire. On ne peut pas régler un problème avec une stratégie d'intervention unique. Chaque organisme a ses missions et leur complémentarité est intéressante. C'est ça qui est important.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Parmi les démarches les plus abordées, celles en employabilité et en intervention par le sport sont les plus évoquées par les personnes consultées. Cela s'explique notamment par les thèmes pré-définis des sous-groupes de discussion et par la nature des missions des organismes consultés.

L'employabilité

Particulièrement plébiscités par les personnes consultées, les projets en employabilité seraient d'autant plus importants que le taux de chômage est actuellement élevé dans les quartiers où celles-ci interviennent. Ces projets permettraient en outre de répondre aux besoins économiques des jeunes.



Les projets d'employabilité permettent aux jeunes de développer une conscience des enjeux relatifs au travail et un désir de s'en sortir. Une condition de succès, c'est de dépasser la situation dans laquelle ils sont et ces programmes-là leur permettent de se transposer ailleurs.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Il n'empêche que la réussite des activités d'insertion semble conditionnée à plusieurs facteurs, tels que :

- Un accompagnement personnalisé, qui doit dépasser la seule question de l'employabilité. Une personne soulève, par exemple, le besoin pour certains jeunes d'être formés et accompagnés dans la gestion du budget personnel.
- La possibilité pour les jeunes d'être outillés pour pouvoir s'adapter à un marché du travail en constante évolution. En effet, selon un participant, la pénurie de main-d'œuvre favorable à l'employabilité des jeunes actuellement, est le fruit d'un cycle économique, une situation qui ne serait que provisoire.
- La nécessité que l'employabilité ne se fasse pas au détriment de la scolarisation. Le renforcement de la persévérance scolaire doit ainsi faire partie de l'intervention, entre autres, par l'offre de formations professionnelles qui ciblent des intérêts spécifiques des jeunes pour qui l'intervention traditionnelle ne fonctionne pas.
- La qualité des emplois occupés et la possibilité pour les jeunes de s'y sentir eux-mêmes, d'y être valorisés et de développer un sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, différents témoignages illustrent ce qu'il est possible de faire en matière d'employabilité :

- Plusieurs personnes expriment leur enthousiasme quant à l'initiative d'Al Mac Clain Sénat en construction de Projet RDP. L'une d'elles raconte combien les jeunes qu'elle inscrit au programme ont hâte de débiter le projet. Al Mac Clain Sénat explique que l'organisme a une centaine de jeunes sur une liste d'attente pour ses formations.
- On relève également l'intérêt des activités en lien avec une profession concrète, comme celles d'Équipe RDP, qui donnent un regard intéressant aux jeunes sur leur employabilité.
- Le Carrefour jeunesse emploi (CJE) et la Maison de jeunes (MDJ) proposent aux jeunes de rendre des services à la communauté (par exemple déblayer la neige pour les personnes âgées) en échange d'une petite compensation financière. Ce projet semble séduire plusieurs personnes participantes et est évoqué dans plusieurs sous-groupes, notamment pour les liens intergénérationnels qu'il est susceptible de créer.
- Une personne mentionne le succès des initiatives entrepreneuriales collectives.
- Plusieurs racontent que leur organisme emploie des jeunes. Dans l'un d'eux, les jeunes prennent la relève pour le soutien scolaire par exemple.
- Une personne explique que l'organisme au sein duquel elle travaille a lancé un atelier de *barbershop* avec L'Entre-Maison avant la pandémie. Ce projet permet d'acquérir les compétences techniques du métier et d'aborder différents sujets de façon non conflictuelle comme l'hygiène, la puberté, mais aussi de travailler sur l'estime de soi, l'apparence physique et les relations amoureuses.



Plusieurs jeunes manifestent de l'intérêt pour les projets d'économie sociale et solidaire. On va monter un projet de barbershop, comme d'autres le font en ce moment. Au-delà de l'emploi, c'est un endroit de socialisation pour plusieurs communautés. C'est près d'une quarantaine de jeunes qui vont s'y impliquer sur une base volontaire.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Si tous ces projets suscitent l'intérêt des personnes consultées, il n'en reste pas moins que quelques commentaires soulignent l'importante baisse d'activité et de financement d'organismes en employabilité ces dernières années. Une personne cite par exemple les cas de l'organisme *Yes Montreal* ou des programmes de financement fédéraux comme Connexion compétences ou *Skills link*. Selon cette même personne, cette baisse d'activité aurait été constatée au moment où l'enveloppe budgétaire du palier fédéral a été transférée au palier provincial, sans toutefois être accompagnée d'un transfert d'informations sur les initiatives en place et les organismes en action dans ce secteur d'activités.

L'intervention par le sport

Selon plusieurs personnes consultées, l'intervention par le sport a fait ses preuves et offre différents avantages : l'amélioration des conditions de santé, l'apprentissage de valeurs et de saines habitudes de vie, la possibilité de créer des liens sociaux et de développer une capacité de jugement. Plusieurs personnes envisagent ainsi le sport comme un médium d'intervention, soit un outil pour intéresser les jeunes et pour mener des interventions.

L'intervention sur les arts martiaux par RAP Jeunesse a été appréciée pour plusieurs raisons. Parce qu'elle semble correspondre à un besoin que les jeunes expriment en utilisant le combat pour s'amuser ou résoudre des problèmes, et semble pouvoir permettre de canaliser ce besoin. Aussi, pour plusieurs personnes, il est facile de faire des liens entre les valeurs transmises dans ces sports et la vie quotidienne, bien au-delà du temps où il est pratiqué.

Plusieurs éléments permettent d'identifier les conditions d'encadrement et d'environnement favorables à la réussite de ce type d'intervention :

- La nécessité de diriger les jeunes qui ont des ambitions sportives vers les bonnes ressources;
- L'importance que les activités soient encadrées par un intervenant et un entraîneur instructeur, dont les compétences se complètent;
- Le coût élevé de la supervision qui repose majoritairement sur des entraîneurs bénévoles. Pour une personne consultée, on ne peut pas uniquement compter sur le milieu communautaire pour occuper les jeunes tout le temps, c'est pourquoi il faut débloquer des financements pour rendre le sport fédéré plus accessible.
- L'intérêt de faire des liens entre les intervenants payés et le sport organisé par des bénévoles, dans une perspective de complémentarité, mais aussi d'accessibilité financière est également souligné par quelques personnes.

Les interventions par le sport n'échappent pas aux enjeux de mobilisation et de rétention des jeunes sur le long terme, qui semblent être des enjeux assez transversaux aux différents types d'interventions et qui, là encore, justifient le besoin de diversité et de complémentarité des approches proposées.

Selon une personne, les jeunes qui tombent dans la violence ne sont pas nécessairement ceux que l'on parvient à toucher avec un programme sportif. Elle invite à se demander au préalable de tout projet : « à qui s'adresse-t-on? Qui souhaite-t-on rejoindre et comment s'y prend-on? »

Enfin, l'atelier de discussion a été l'occasion pour les personnes consultées de partager des initiatives concrètes mises en place dans différents quartiers de la ville :

- Au centre-ville, le projet « Gym alternatif » mis en place par le YMCA permettait aux jeunes de venir s'entraîner gratuitement dans un lieu de mixité sociale;
- Le programme de basketball « Ballons Intensifs » développé dans l'est et à La Salle est décrit comme une activité de proximité et comme un projet rigoureux et bien encadré;
- Un des participants a présenté un projet qui consiste à rendre disponibles les gymnases le soir jusqu'à très tard. Jusqu'à 150 jeunes peuvent ainsi avoir accès au sport le soir gratuitement;
- « Le sport en mode intervention! » est un projet développé durant l'été par BADR, en collaboration avec plusieurs acteurs du milieu : PACT de rue, Horizon carrière, la Ville de Montréal et le SPVM. Le projet a permis de mobiliser les jeunes autour de défis, de jeux et de courses, et de briser les barrières entre les jeunes et les autorités. Une capsule vidéo du projet a même été réalisée.



Souvent, les jeunes viennent au local d'arts martiaux pour se faire des amis, une communauté. Les gens avec lesquels ils s'entraînent deviennent un nouveau groupe. Quand ils sont occupés, ils ont moins de temps chez eux à ne rien faire et sont moins dehors pour faire des activités illégales.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Si tous ces projets semblent susciter l'intérêt des personnes consultées, plusieurs mentionnent toutefois la question du financement en baisse qui a contraint ces dernières années plusieurs projets d'intervention par le sport à cesser leurs activités malgré leur efficacité reconnue.

Autre types de projets

Au-delà des démarches présentées à l'occasion de la rencontre, quelques personnes ont également souligné l'intérêt de développer des initiatives dans le domaine de la culture, d'autant que la demande est forte et souvent non comblée.

Des personnes ont notamment parlé du projet de studio d'enregistrement du Chalet Kent Maison des Jeunes ainsi qu'un autre programme similaire, proposé par Jeunesse 2000 (ou J2K), qui dessert les jeunes grâce à des projets musicaux. Ces expériences permettent même à certains jeunes de mener des carrières dans le domaine.



L'approche artistique est super. Ça permet d'être à l'écoute des choix des jeunes. On s'intéresse par exemple aux chansons qu'ils écoutent, on comprend les sujets qui les touchent et ensuite on construit nos interventions à partir de ça.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

D'autres initiatives ont été mentionnées, à l'instar de :

- Un projet d'initiation des jeunes au journalisme et à l'engagement citoyen, leur permettant ainsi de réfléchir à des sujets d'actualité et de s'intéresser à leur communauté;
- Un projet durant lequel les jeunes sont invités à réfléchir à leur environnement comme s'ils et elles occupaient des postes décisionnels et à imaginer les mesures qu'ils et elles aimeraient mettre en place. Le programme, gratuit, s'achève par un concours où chacun présente et défend ses idées;
- La pratique libre de jeux de rue.

Parmi les autres types de projets évoqués par les personnes consultées, une personne a mentionné l'organisation de « camps de rupture ». Ces camps visent à faire participer des jeunes à des activités dans la nature pour expérimenter un mode de vie sain, vivre de nouvelles expériences positives et travailler certains aspects d'une façon plus profonde qu'il n'est possible de le faire s'ils demeurent dans leur milieu familial et amical. Pour transposer ce projet à d'autres territoires, on souligne deux conditions de succès : l'importance de mettre en action les jeunes à leur retour par l'école ou l'emploi et l'importance de se faire accompagner par des personnes expertes de ce type de projet pour bien le déployer.

Un autre organisme communautaire présent à l'événement renforce l'importance de mettre les jeunes en action, mais dans le contexte des jeunes incarcérés qui sortent de prison, et souhaite mettre en place un projet en milieu carcéral pour aider les détenus à construire un plan de vie et ainsi diminuer les risques de récidives.

2.2.3. Promouvoir des approches plus représentatives des enjeux et des jeunes

Pour Arij Riahi, avocate et directrice des projets spéciaux à la Clinique Juridique du Grand Montréal, « quand personne ne te ressemble dans un projet, c'est un facteur de risque en soi ». Abordée dans plusieurs sous-groupes de discussion, la question de la représentativité des projets a permis aux personnes consultées d'échanger sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion et sur les concepts d'intersectionnalité et de racisme systémique.

Pour y répondre, plusieurs personnes misent sur des projets plus représentatifs des jeunes et proposent notamment d'élargir l'offre de projets à destination des filles et d'intégrer des figures d'influence positive aux interventions.

Élargir l'offre de projets à destination des filles et des adolescentes

Rejoindre les filles est l'un des enjeux rencontrés dans le travail de rue selon les personnes consultées. Pour mieux le comprendre, plusieurs se demandent : « Est-ce un problème d'activités? », « Peut-on rejoindre les filles avec des activités sportives? », « Est-ce un problème de représentation, de mixité des activités, ou encore de compréhension des risques

auxquels sont soumises les filles? ». Plusieurs tentent ainsi d'apporter des éclairages, des témoignages et des pistes de solutions pour répondre à ces questions :

- Pour l'une d'elles, il faut faire la lumière sur les risques auxquels les filles sont exposées dans leur vie quotidienne (hypersexualisation, violences sexuelles, etc.) et ainsi adapter les démarches afin d'éviter de reproduire ces violences;
- Pour une seconde, proposer des activités non mixtes permettrait de répondre aux besoins de filles qui ne se sentent pas à l'aise dans des groupes majoritairement masculins, notamment pour des questions religieuses;
- Une des réponses développées par un des organismes représentés est d'organiser des ateliers de prévention de la violence et de cyberharcèlement basés principalement sur l'écoute.
- Enfin, on évoque l'importance, au sein des équipes d'intervention, d'assurer une meilleure représentation de la diversité (hommes, femmes, personnes non-binaires, personnes racisées, personnes en situation de handicap, etc.).

Lors d'un atelier, Al Mac Clain Sénat de Projet RDP a rappelé que dans la construction, les femmes ne représentent que 3 % des travailleurs. L'organisme tient à rester ouvert à toutes et à tous et parvient à placer une femme par mois dans les métiers de la construction. Il mentionne également le concours « Chapeau les filles » développé par la Commission de la construction du Québec et qui permet aux femmes d'accéder aux métiers de la construction, sous des conditions différentes. L'embauche des femmes est facilitée de plusieurs façons dans ce secteur d'activité.

Mieux comprendre et intégrer des figures d'influence positive aux interventions

Abordée dans plusieurs sous-groupes, la question des figures d'influence et d'inspiration pour les jeunes mériterait, selon plusieurs personnes consultées, que les organismes et les intervenants s'y intéressent davantage. Que l'on parle de représentations du succès dans la société, de transmission de valeurs, de mise en avant de figures représentatives par le tutorat et le coaching ou de valorisation des témoignages et des savoirs expérientiels, plusieurs y voient un élément central dans la construction de l'identité et le développement des intérêts des jeunes.

Pour plusieurs personnes consultées, ce travail sur les figures d'influence doit permettre de consolider un élément majeur dans la relation entre les intervenants et les jeunes : la crédibilité. C'est cette crédibilité qui permet de rejoindre et d'être écoutés par les jeunes.

Des personnes sont notamment revenues sur le rôle que des modèles ont eu auprès d'elles en tant que figures inspirantes dans leurs parcours. Selon un participant, « les jeunes ont besoin de modèles qui proviennent de leurs milieux. Avec notre organisme, on a fait une activité où le joueur de la *National Basketball Association* (NBA) Chris Boucher a parlé avec les jeunes. C'est super puisqu'il s'agit d'une personne qui est un modèle et en cela c'est inspirant. Faut

quand même faire attention et ne pas créer trop de pression sur les jeunes et les faire rêver de choses qui ne sont pas réalisables ».

Ce dernier élément est également revenu dans les discussions sur le rôle que les médias sociaux et certaines productions culturelles (à l'instar du *gangsta rap*) peuvent jouer auprès des jeunes et de leurs représentations du succès à travers l'argent, le pouvoir et la criminalité.

« *Tout intervenant voudrait être un modèle. Mais les modèles des jeunes, c'est pas forcément ce à quoi on pense nous. Leurs modèles, ça n'a rien à voir avec les valeurs, mais avec le pouvoir. C'est un modèle de réussite immédiate et c'est aussi souvent des modèles de réussite masculine.* »

- Personne consultée, 8 décembre 2021

À ce titre, plusieurs personnes insistent pour « déconstruire l'idée des modèles de réussite des jeunes », sans pour autant renier ou s'opposer à leurs centres d'intérêt.

La présentation du projet ACTES de *L'Anonyme* (voir [Partie 1.2. Le projet ACTES de L'Anonyme, un projet inspirant](#)) a permis aux personnes consultées de reconnaître « la puissance des témoignages et des parcours de vie inspirants » et l'importance d'intégrer des pairs aidants dans les projets. Plusieurs y voient « une démarche valorisante » et un moyen de mettre en avant « des figures représentatives et positives ». Ce type d'initiatives serait en outre complémentaire des démarches de mentorat ou de coaching qui allient représentations positives et accompagnement des jeunes.

2.3. Renforcer les collaborations entre partenaires pour mener des missions structurantes sur le long terme

2.3.1. Créer et pérenniser des approches partenariales pour assurer le continuum de services et faciliter la transférabilité des projets

La nécessité d'agir en faveur d'un continuum de services et de travailler en partenariat, s'opposant à « une approche en silo, par projet, par organisme ou par quartier », est partagée par de nombreuses personnes consultées.

« *Les communautés ont tous les outils pour répondre aux besoins des jeunes. Mais il faut les interconnecter.* »

- Personne consultée, 8 décembre 2021

Pour elles, cette approche collaborative permet d'agir sur toutes les causes de la violence, d'offrir le choix et une multitude de ressources aux jeunes, d'accompagner la personne sur tout son cheminement et à tous les âges et de constituer un filet de sécurité facilitant l'acceptation de l'échec et la continuité dans l'engagement des jeunes. Enfin, elle permet la transférabilité des approches, soit le fait de s'inspirer ou de reproduire ailleurs des démarches qui fonctionnent. C'est là, selon une personne, que « la Ville peut jouer un rôle intéressant, en veillant sur les initiatives porteuses et leur diffusion ».



Les services (institutions, écoles, CIUSSS, organismes communautaires jeunesse, maisons de famille, maisons de jeunes) existent, mais ils ne sont pas toujours arrimés. Il n'y a pas de coordination et on perd certains jeunes à cause de cela. On ne travaille pas efficacement sur la prévention. Quand on est rendu à la criminalité avec violence armée, il est trop tard. Si les services étaient arrimés, on aurait pu prévenir ces cas-là. On veut une co-construction, une co-gestion des projets dès le primaire, une coordination, un arrimage des services.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Pour mettre en oeuvre ces approches partenariales, les personnes participantes proposent différentes pistes de solution :

- Favoriser l'arrimage, le développement de passerelles, la création de partenariats et la coordination inter organismes afin d'offrir une multitude de ressources aux jeunes et de permettre leur cheminement, et ce à toutes les échelles d'intervention : entre différents programmes ou approches au sein d'une même thématique comme le sport ou l'employabilité par exemple, mais aussi entre les différentes thématiques;
- Soutenir la création d'instances de concertation entre les intervenants (ou leur promotion si elles sont existantes);
- Développer une bonne connaissance des besoins, mais aussi du milieu et des partenaires avec lesquels travailler;
- Référencer et idéalement, accompagner les jeunes vers les ressources qui répondent bien à leurs besoins;
- Renforcer les communautés de pratiques existantes plutôt qu'en créer de nouvelles, comme celle du travail de rue qui existe depuis 25 ans;
- Envisager la création d'une plateforme virtuelle afin de faciliter la communication et le réseautage entre partenaires;
- Avoir le réflexe de créer des espaces de rencontre et d'échanges entre intervenants, même informels.

Les échanges ont également permis de mettre en lumière deux projets qui s'inscrivent dans cette philosophie :

- La mise en œuvre d'une communauté de pratique jeunesse à Bordeaux-Cartierville (maison de jeunes, travail de rue, intervenants du milieu scolaire, intervenants jeunesse, CIUSSS) regroupant des personnes aux pratiques et expériences différentes, qui se réunissent tous les mois pendant une année scolaire. Le projet est particulièrement intéressant pour les organismes qui n'ont pas la possibilité d'avoir une approche clinique à l'interne, et est très apprécié par les intervenants jeunesse.
- Dans le cadre du projet SAJ à Laval, un comité de direction a été mis en place et les personnes qui y siègent sont en mesure de prendre des décisions durant les rencontres. Cela permet d'éviter les délais et les ruptures de service.

Toutefois, s'il faut encourager ces démarches, elles n'en constituent pas moins un défi dans la mesure où « les organismes communautaires sont déjà surchargés » et que la culture collaborative n'est pas évidente dans tous les milieux. Quelques personnes parlent ainsi de situations de concurrence entre les projets, notamment dans un contexte dans lequel le manque de financement et la pénurie de main-d'œuvre sont des enjeux importants (voir [Partie 2.3.3. Revoir les modalités de financement par mission et accroître les ressources disponibles](#)).

2.3.2. Maintenir une relation de collaboration entre la police et les acteurs en prévention de la violence

Touchées par les événements récents ayant impliqué des violences par armes à feu et la mort de plusieurs adolescents, les personnes consultées ont abordé la question des relations entre la police, les acteurs en prévention de la violence et les jeunes sous l'angle de la collaboration.

Parmi les questions soulevées, plusieurs s'interrogent : « Où se situe la limite entre le travail des travailleurs de rue et celui de la police? », « Quand doit-on lever le drapeau rouge? Quand doit-on communiquer avec la police? », « Comment peut-on collectivement innover pour intervenir à temps? ».

Plusieurs pistes de réflexion ont été développées pour faciliter la collaboration entre travailleurs de rue et services de police, dont :

- Encourager le déploiement d'une police de proximité;
- Organiser des rencontres entre les agents de police et les intervenants pour encourager une compréhension mutuelle, de la confiance et un respect du travail de chacun;
- Sensibiliser et démystifier le travail de la police auprès des intervenants et des jeunes, notamment en vulgarisant le fonctionnement du système judiciaire, la défense des droits et libertés et le rôle de la police;
- Promouvoir la complémentarité du travail de rue et des services de police et travailler en co-construction sur différents projets;

- Mieux partager les responsabilités ainsi que les sources de financement et décentraliser certains pouvoirs.



En tant que travailleur de rue, à chaque fois que j'ai été mis en relation avec des policiers qui comprenaient et respectaient mon travail, la complémentarité donnait d'excellents résultats et permettait de désamorcer des situations autrement impossibles à résoudre.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Différents témoignages ont permis de mieux comprendre le rôle des intervenants et celui des services de police dans le domaine de la prévention de la violence et de cerner leur complémentarité. Selon un participant, l'importante « présence de travailleurs de rue [dans son quartier] garantit à la police qu'elle n'a pas besoin d'intervenir pour un simple rassemblement, par exemple ». A contrario, la présence d'intervenants peut se révéler bénéfique lorsque des policiers sont en cours d'intervention.

Des relations complexes entre les jeunes et la police

Conscientes de relations souvent conflictuelles entre les jeunes et la police, les personnes consultées parlent d'une incompréhension mutuelle, d'expériences parfois douloureuses, de frustrations, de représentations erronées et de difficultés à faire évoluer les mentalités. Quelques idées ont néanmoins été partagées afin de faciliter les relations entre les jeunes et la police :

- Un participant invite les policiers à prendre part à la vie locale, en participant à des festivals par exemple, à des marches pour la paix, ou même à des matchs de basketball;
- Un des organismes présents a organisé plusieurs rencontres entre les jeunes, le chef de la police et la nouvelle police communautaire. En tout, 40 jeunes adultes ont participé à ces rencontres permettant de briser les préjugés, les contraintes, les frustrations. Les retours d'expérience permettent de comprendre que le problème relationnel relève plutôt d'une incompréhension des lois et du fonctionnement de la police et de la justice;
- Quelques participants ont souhaité que les services de police, les intervenants et les jeunes travaillent conjointement pour développer une meilleure compréhension de phénomènes comme le racisme systémique ou la discrimination et s'engagent à agir pour les combattre.

2.3.3. Revoir les modalités de financement par mission et accroître les ressources disponibles

Sujet particulièrement important pour les personnes consultées, la question du financement des organismes en prévention de la violence a été abordée dans tous les sous-groupes de discussion. Les participants s'accordent sur un point : il faut financer les organismes communautaires à la mission et augmenter les financements disponibles pour des interventions plus pérennes.

En effet, l'actuel mode de financement par projet apporterait, selon plusieurs personnes consultées, d'importantes difficultés en ce qu'il :

- Instaure une compétition entre acteurs, nuisant à leur collaboration;
- Représente une perte de temps pour les intervenants toujours en quête de financement;
- Favorise le déploiement de projets à court terme;
- Empêche les intervenants d'offrir un accompagnement adéquat, personnalisé et sur le long terme;
- Rend difficile le maintien durable des intervenants sur le terrain, génère un renouvellement fréquent des équipes et des interruptions de services;
- Engendre une perte de confiance, un éloignement et un désengagement de la population vis-à-vis du milieu communautaire;
- Crée des inégalités de proximité de services à travers les territoires, par exemple en favorisant le déploiement de services au centre-ville et dans ses environs au détriment de quartiers moins peuplés;
- Cause des problèmes de surcharge pour des organisations qui n'ont pas nécessairement d'expertise pour répondre aux enjeux priorités par les bailleurs de fonds.



On manque de ressources, le financement par projet plutôt que par mission empêche la pérennisation des interventions. C'est un enjeu pour tous les organismes. Il faut réfléchir de manière plus pérenne. Le fédéral a des enveloppes sur cinq ans, c'est excellent. On peut expérimenter avec ça, on n'est pas coincé et ça permet de mettre en place des projets structurants.



- Personne consultée, 8 décembre 2021

Conclusion

La rencontre « Montréal sécuritaire pour les jeunes : dialogue sur l'intervention en prévention de la violence » organisée les 7 et 8 décembre 2021 a réuni une centaine de partenaires communautaires et institutionnels du Service de la Diversité et de l'Inclusion sociale de la Ville de Montréal qui interviennent directement auprès des jeunes à risque de violence.

La démarche qui visait notamment à mettre en lumière des initiatives porteuses en prévention de la violence chez les jeunes a suscité de l'enthousiasme auprès des partenaires qui se disent « ouverts, intéressés et à l'écoute » afin de favoriser la collaboration et le développement d'une vision intégrée (voir [Annexe 1](#)). Si cette consultation devrait contribuer à alimenter la réflexion municipale en matière de sécurité urbaine, il n'empêche qu'elle a également révélé une forme d'inquiétude chez certains partenaires ainsi que le sentiment d'être insuffisamment outillés pour répondre au contexte actuel des violences par armes à feu.

Plusieurs partenaires souhaitent dès lors poursuivre les discussions entamées, notamment à l'occasion du prochain forum organisé par le SPVM (voir [Annexe 2](#)) dont la date n'est pas encore connue en raison de la situation sanitaire.

En conclusion de la rencontre du 7 décembre 2021, les personnes participantes ont été invitées à répondre à la question suivante : « Quel apprentissage vous a le plus marqué aujourd’hui? ». Les réponses les plus récurrentes visent la collaboration et la complémentarité des approches. Les témoignages des deux intervenants ou pairs-aidants lors de la présentation du projet ACTES sont également revenus fortement dans les réponses.

Quel apprentissage vous a le plus marqué aujourd’hui?



Enfin, en introduction de la rencontre du 8 décembre 2021, les personnes participantes ont été invitées à répondre à la question brise-glace suivante : « Dans quel état d'esprit arrivez-vous à la rencontre aujourd'hui? ». Les réponses les plus récurrentes tendent clairement vers la curiosité, l'ouverture et l'écoute.

Dans quel état d'esprit arrivez-vous à la rencontre aujourd'hui?



Annexe 2 : Idées de thèmes et de sujets à aborder lors du prochain forum organisé par le SPVM

En conclusion de la rencontre du 7 décembre 2021, les personnes participantes ont été invitées à identifier des thèmes et des sujets qui pourraient être abordés lors du prochain forum organisé par le SPVM. Voici les propositions de sujets obtenues qui ont été regroupées par thème. Le nombre de commentaires qui se rapporte à chaque thème est indiqué et démontre ainsi les thèmes les plus populaires.

Regroupement des sujets par thème	Nombre de commentaires reliés au thème
La collaboration entre le SPVM et le milieu communautaire	10
Les violences juvéniles et les violences armées	7
La confiance entre la communauté, les jeunes et la police	6
Les causes structurelles de la violence et les démarches de prévention	6
Le profilage racial et le racisme systémique	5
Les meilleures pratiques d'intervention sur le terrain	2



INM

5605, avenue de Gaspé, bureau 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca